

Comminge et Adélaïde, et j'envoyai ce tableau à l'Exposition de 1846. Ce fut mon trentième et dernier tableau qui, avec autant de dessins forment toutes mes œuvres, et qui, malgré leur faiblesse et leur petit nombre, m'ont coûté beaucoup de travail et de peine, et cela pour un peu de cette fumée, enivrante dans la jeunesse, qu'on nomme gloire ou renommée !

Car c'est là l'ambition du peintre et du poète ;
 Sans regarder son siècle, au sein de la retraite,
 Il pense, l'œil fixé vers la postérité,
 En respirant déjà son immortalité !...

Mais hélas ! aujourd'hui que le poids des années ne me laisse plus d'illusion, je me dis tristement avec Lamartine :

Eh ! qu'est-ce que la gloire ? un vain son répété,
 Une dérision de notre vanité,
 Un nom qui retentit sur des lèvres mortelles,
 Vain, trompeur, inconstant, périssable comme elles,
 Et qui, tantôt croissant et tantôt affaibli,
 Passe de bouche en bouche à l'éternel oubli !

FLEURY RICHARD.

Nécrologie.

LEGENDRE-HÉRALD (1).

Les beaux arts viennent de perdre l'un de leurs plus dignes représentants, et l'École de Lyon l'un de ses anciens professeurs qui l'ont le plus honorée. M. Legendre-Hérald, statuaire, est mort le 13 septembre 1851, non loin de Paris, dans toute la force de son âge et de son talent. Il était né à Montpellier, le 3 janvier 1795. Nos édifices publics, nos Musées sont ornés de ses œuvres. Ils transmettront à la postérité le souvenir de l'artiste éminent. Tous ceux qui l'ont connu proclameront sa belle âme, sa conscience pure, son amitié dévouée, car personne ne posséda à un plus haut degré les qualités qui honorent l'homme dans le sein de la famille, au milieu de ses amis, dans les relations sociales et dans le déploiement des actes de générosité et de bienfaisance.

Legendre-Hérald vivait par le cœur, et il a succombé sous le coup que lui a porté la mort d'une fille bien-aimée. Sa vie fut exemplaire. Sa mort, par son inaltérable bonté, par sa patience dans ses souffrances extrêmes, a été celle d'un homme de bien.

CHENAVALD.

(1) Voir sa Notice, par M. Pointe, REVUE DU LYONNAIS, t. XI, p. 485.